

SARS-POTERIES
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CCAS
Mardi 25 août 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 25 août à 19 heures, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes en raison du COVID -19, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mmes et Mrs Sandra BROGNET, présidente, Isabelle MAIRESSE, Annie DUVETTE, Angélique DUCHESNE, Franck HUGOT, Céline BOUVY, Michèle PAMART, Philippe CORNILLE, Mathilde BERTIN, Typhaine MAILLARD

Absente excusée : Peggy QUINZIN BERNARD

Date de convocation : 21 août 2020 - **Date d'affichage :** 14 septembre 2020

Nombre de membres afférents au conseil : 11 - **Membres présents :** 10

Qui ont pris part aux délibérations : 10

Secrétaire de séance : Madame Isabelle MAIRESSE

Ordre du jour

1) Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 17 août 2020.

Madame la présidente, donne lecture du procès-verbal de la réunion de CCAS du 17 août 2020. Elle leur demande aux élus s'ils ont des remarques éventuelles concernant ce procès-verbal.

Aucune observation n'est formulée, le procès-verbal est adopté et signé par l'ensemble des membres présents à cette réunion.

2) Point sur les aides existantes

Madame la Maire présente aux Membres du Conseil d'Administration les différentes aides existantes au CCAS :

- Par délibération du 29/06/2020 : délégation lui est donnée pour l'attribution de bons alimentaires et avances remboursables pour un montant maximum de 600€.
- 150€ sont accordés aux jeunes ayant obtenu le BAFA lorsqu'ils en font la demande

Madame la Présidente signale que les aides remboursables ne le sont pas toujours, et que l'ancien Conseil d'Administration avait de ce fait arrêté cette pratique.

En ce qui concerne des demandes d'aides alimentaires, les Restos du Cœurs sont présents sur Sars-Poteries et distribuent des colis. Le CCAS dispose de colis de secours en cas d'urgence.

Il convient avant de délibérer, de se renseigner sur les modes d'attributions d'avances non remboursables en cas d'extrême urgence. Un cadre strict avant attribution doit être soigneusement élaboré.

3) Acceptation de dons

Madame la Maire informe les membres que pour accepter un don au profit du CCAS, il faut systématiquement réunir les Membres du CCAS pour délibérer.

Elle leur propose de prendre une délibération générale pour faciliter le travail administratif. Elle propose d'accepter les dons, quelque soit le montant du moment qu'ils ne soient pas grevés de conditions.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à l'unanimité, acceptent cette proposition.

4) Permanences

Madame la Présidente propose aux Membres du CCAS de mettre en place les permanences.

Des permanences sont organisées en Mairie à partir du 15 septembre, le 1^{er} et 3^{ème} mardi de 14 à 16 heures ou sur rendez-vous.

Une période d'essai de 3 mois permettra de voir s'il faut modifier ce rythme.

5) Loyer logement 39 rue Jean Imbert

Madame la Présidente souligne que le logement du 39 rue Jean Imbert va être loué à partir du 1^{er} septembre 2020. Il convient de fixer le montant du loyer.

Le loyer précédent était de 416,26 €. Des travaux ont été et vont être réalisés ce qui justifie d'une augmentation de loyer. Elle propose le montant de 450 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à l'unanimité, acceptent cette proposition.

6) Questions diverses

a) Colis des aînés

Madame la Présidente explique aux Membres du CCAS que la date initialement prévue pour la préparation et distribution des colis doit être modifiée. En effet, la salle des fêtes n'est pas libre à la date choisie. Elle leur demande de bien vouloir enregistrer cette modification :

Préparation des colis : jeudi 12 décembre à 17h30

Distribution des colis : samedi 19 décembre à partir de 9h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 21 heures 20.

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET, présidente

Isabelle MAIRESSE, secrétaire

Annie DUVETTE

Angélique DUCHESNE

Franck HUGOT

Céline BOUVY

Michèle PAMART

Philippe CORNILLE

Mathilde BERTIN

Typhaine MAILLARD